

Compte-rendu de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL DE RONTALON du 30 Mars 2005

Secrétaire : SBRAVA Dominique.

Absente excusée : Claudine CHAMBE

Démissionnaire : CHAVASSIEUX Christelle.

Le Conseil Municipal de RONTALON, **APPROUVE**, après lecture, le procès verbal de la séance du 28 Février 2005.

Monsieur le maire nous présente les comptes administratifs 2004.

Compte administratif Budget Communal 2004

Fonctionnement :

Dépenses prévues 854 131,84 €

Dépenses réalisées 760 674,71 €

Recettes prévues 854 131,84 €

Recettes réalisées 872 345,86 €

Excédent de fonctionnement de 111 671,15 €

Investissement :

Dépenses prévues 1 232 828,84 €

Dépenses réalisées 969 182,39 €

Recettes prévues 1 232 828,84 €

Recettes réalisées 1 062 733,93 €

Excédent d'investissement de 93 551,54 € affecté en section d'investissement au budget primitif 2005.

Compte administratif Budget Assainissement 2004

Exploitation :

Dépenses prévues 17 000,00 €

Dépenses réalisées 9 779,78 €

Recettes prévues 17 000,00 €

Recettes réalisées 22 228,33 €

Excédent de fonctionnement de 12 448,55 € affecté en section d'investissement au budget primitif 2005.

Investissement :

Dépenses prévues 356 573,00 €

Dépenses réalisées 252 070,63 €

Recettes prévues 356 573,00 €

Recettes réalisées 229 505,83 €

Déficit d'investissement de 22 564,80 €

Le compte administratif 2004 est adopté à l'unanimité.

Le compte administratif budget assainissement est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire informe le Conseil sur l'emploi de Damien THEVENON.

Le CLSH est largement déficitaire. Pour maintenir l'emploi à temps complet de Damien THEVENON, il faudrait qu'il soit employé complètement par le Club des jeunes. Il y aurait une subvention de 50% de son salaire à temps plein. Il resterait à convenir avec l'Association des Familles (sous forme de convention ?) de la mise à disposition de Damien pour des activités annexes (camps, etc...). Pour le déficit existant, la COPAMO devrait en prendre une partie à charge suivant l'étude des comptes.

Le Conseil Municipal approuve les comptes de gestion 2004 dressés par Madame FAVIER, Receveur, pour les Budgets commune, assainissement et lotissement communal « Le Soleil Couchant ».

BUDGET PRIMITIF 2005

Fonctionnement :

Dépenses : 523 204,00 €

Recettes : 523 204,00 € avec augmentation de 7.5 % des impôts.

Délibération pour augmenter les taux des contributions directes :

Taxe habitation : 18,50 %

Taxe foncière bâti : 27,45 %

Taxe foncière non bâti : 78,04 %

Investissement :

Dépenses : 894 419 €

Recettes : 894 419 €

BUDGET ASSAINISSEMENT 2005

Délibération pour augmentation au 1^{er} juillet 2005.

Surtaxe d'assainissement de 4 % soit 0,52 € le mètre cube (nous sommes en dessous des taux par rapport aux autres communes).

Exploitation :

Dépenses et recettes à 21 682 €

Investissement :

Dépenses et recettes à 193 485 €

Le vote du Budget primitif général 2005 et assainissement 2005 est voté à l'unanimité des membres présents.

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Association des Familles 480 €

Bibliothèque 1000 €

Comité d'Animation 1250 €

Club de l'Accueil 260 €

Aumônerie scolaire de St Laurent d'Agy 175€

S.P.A. 197.78 €

Lycée agricole Ressins 35€

Lycée Monts du Lyonnais 140 €

Maison Familiale Lamure/Azergue 35€

La Gazette de Rontalon 250€

Amicale Petanque Rontalon 300€

Amis Bibliothèque du Rhône 180€

Association des conseillers et conseillères Municipaux 45 €

Alanqués Sport 300€

Association Aimer la Vie 150€

CFA BTP Loire 35€

C.C.A.S. 150€

Donneurs de Sang 150€

Subvention LPC 675€

Pour un Total de 5807,78 €

Pour les demandes de subvention, les Associations peuvent encore adresser leur courrier avec leur Bilan financier à la Mairie.

DELIBERATION POUR TRAVAUX RELATIFS A LA SECURITE ROUTIERE

Projet de ralentisseur zone 30 en haut de la route de Saint Martin en Haut, avant le carrefour.

Marquage au sol des voies de circulation sur ce même carrefour.

DELIBERATION POUR LES INDEMNITES DE LOGEMENT DES INSTITUTEURS

Accord de 2425 €/an par Instituteur.

DIVERS

BATIMENT DES SŒURS

Montage d'un dossier pour une aide de la Dotation Parlementaire.

Monsieur le Maire rencontre le 14 Avril l'attaché Parlementaire de Mr FENECH.

Deux dossiers différents doivent être montés car les deux dotations sortent de la même caisse :

- Projet CLSH Communauté de Commune
- Projet logements sociaux

Le géomètre doit nous transmettre les plans afin que Monsieur le Maire puisse démarcher les organismes pour les logements sociaux (par ex SEMCODA).

PLAN OCCUPATION DES SOLS

Modification du plan d'occupation des sols.

Travail avec la Chambre d'Agriculture et Mr TERRASSE. La Chambre d'Agriculture est encore plus restrictive que ce que l'on pensait.

ENQUETE SUR L'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

Nous avons eu un certain nombre de retour d'enquête sur l'assainissement individuel. Un rappel est fait dans la Gazette pour les retardataires.

BATIMENT

La Salle de Gym est en activité.

La Bibliothèque ouvre bientôt.

Le câble est arrivé à la Mairie et à la bibliothèque.

Le permis de construire pour la Salle des Fêtes est passé, mais il y a quelques remarques pour la sécurité : la mobilité réduite dans les toilettes et nous devons faire un sas incendie et désenfumage.

Diagnostic pour le plomb et l'amiante avant les travaux.

Pas mal de dossiers ont été retirés lors de l'appel d'offre pour les travaux, pour tous les corps de métiers.

VOIRIE

Changement des canalisations et des tuyaux en fonte vers le monument aux morts.

Beaucoup d'eau au chemin de grasse vache, un drain avait été fait mais inefficace.

Achat de matériel prévu : épareuse 6185 € avec reprise de l'ancien matériel et d'une lame à neige.

FLEURISSEMENT

Arrangement de la bute vers le terrain de sport.

Projet de jardinière sous le terrain de boule.

COMPTE RENDU DU SYNDICAT DES EAUX DES MONTS DU LYONNAIS par Mme GUILLO

Approbation des comptes administratifs 2004

Vote du budget prévisionnel 2005

Don pour le Tsunami de 4000€ ce qui correspond environ à 1€abonné.

ECOLE

Rapport sur le Conseil d'école du 1^{er} Mars.

Demande à ce que la Cour soit fermée pour la Sécurité.

Projet d'exercice alerte incendie avec les pompiers de St Martin en haut.

Concert de chorale le 8 Avril dont les revenus seront reversés pour la création d'une école suite au Tsunami.

Rappel du nombre important d'erreurs avec les tickets de cantine. Un courrier doit être fait aux parents.

Barbecue de fin d'année le samedi 25 Juin 2005

Prochain conseil d'école le 7 juin 2005 à 20h30.

Conférence le 28 Avril à Mornant par Nicolas HULOT : La planète en danger.

Porte ouverte le 1^{er} Mai chez Mr BURCKLE, notre brasseur de bière.

Prochain Conseil Municipal le Lundi 25 Avril à 20h30.